



Syndicat des Personnels des Etablissements Publics Médico Sociaux de St Brevin
FORCE OUVRIERE

Section de l'EPMS

Compte rendu de l'entrevue FORCE OUVRIERE ET CGT à l'ARS du 24 septembre 2013

FO évoque la situation des contractuels qui sont sur des postes vacants et dont le contrat n'est pas renouvelé au mépris de la loi du 12 mars 2012 . FO rappelle son exigence d'un état des lieux et de la mise en place des recrutements réservés pour 2013

ARS : c'est un sujet technique sur lequel il n'avait pas d'informations précises.

L'ARS fait état de la situation budgétaire déficitaire extrêmement préoccupante avec un déficit de 2 millions d'euros pour 2013 « *on est dans la situation d'un établissement près à mettre la clé sous la porte* »

L'A R..S. reconnaît avoir été alerté à plusieurs reprises par FO ainsi que par la trésorerie et dès le printemps , l'ARS a activé un certain nombre de dispositifs . À l'issue des analyses fouillées des comptes, l'ARS. a demandé à la direction un certain nombre de mesures qui vont être proposées au conseil d'administration .dont des mesures immédiates pour sécuriser l'établissement .

L'ARS prend note de notre demande et si des décisions sont contraires à la réglementation, il y aura un réexamen avec le nouveau directeur de la situation de ces personnes.

FO rappelle sa demande d'audit financier car ne dispose d'aucun élément d'appréciation du déficit. L'A R.S.explique que ses services ont fait un travail d'audit financier suite à la demande du conseil d'administration qui a fait remonter la demande de l'organisation syndicale Cet audit rentre dans le droit commun de l'analyse budgétaire et comptable faite par ses services et par le conseil général.. L'étude annuelle des comptes administratifs et de gestion sont en cours pour 2012 et 2013

À ce jour l'analyse de 2012 est en cours de finalisation et l'ARS ne peut donc pas nous donner d'éléments précis

L'ARS constate cependant une augmentation importante des charges de personnel sans contrepartie d'augmentation d'activité, due en partie à l'absentéisme très important et les remplacements

FO rappelle que lors du CTE d' avril 2012,le syndicat avait constaté des anomalies sur la présentation du compte administratif ce qui avait entraîné sa modification et une présentation sur table au conseil d'administration le lendemain . D'où sa demande d'audit financier

L'ARS abonde en relayant la difficulté pour leur propre service compte tenu de la qualité des documents fournis par l'EPMS, d'où une vérification très détaillée.

FO rappelle à cet égard la colère des agents qui en subissent les conséquences.

L'ARS s'engage à ce qu'il y ait un retour de ce document dans les instances du personnel quand il sera finalisé.

FO demande si la situation budgétaire peut avoir un impact sur les recrutements réservés en terme de réduction de postes par exemple

L'ARS répond qu'à ce stade il s'agit d'identifier la cause des dépenses . **La problématique n'est pas sur le nombre de postes mais porte sur les remplacements . Quand la page de la transition sera tournée on pourra rentrer dans le sujet sans préjudice du respect de la loi qui s'applique à tous .La loi c'est la loi pour les directions comme pour l'ARS. Si des décisions sont manifestement entachées d'illégalité il serait malvenu à ce qu'elles soient prises.**

L'ARS souhaite ne pas mélanger les deux aspects : celui de la légalité et celui de l'analyse de la situation actuelle du fonctionnement pour comprendre comment on en est arrivé là dans un établissement par ailleurs bien doté eu égard aux autres établissements départementaux et régionaux.

L'ARS revient sur le départ de Monsieur cornu et son remplacement par un directeur par intérim des le 1er octobre. Le réexamen de la situation des contractuels se fera dans ce cadre-là.

Concernant les travaux dés Rivages : compte tenu des prévisions de déficit , l'ARS.a à stoppé les travaux car 800 000 € à fonds perdus auraient entraîné une rupture de trésorerie . l'ARS a demandé à la direction d'autres propositions. Une équipe pluridisciplinaire de l'ARS s'est rendue sur le site avec un architecte, un médecin, un chargé de projet etc. qui ont rendu un rapport à la directrice générale de l'ARS qui doit donner sa réponse la semaine prochaine sur le moratoire des travaux.

FO s'étonne sur l'absence de lieux susceptibles d'accueillir 30 résidents dans le département . L'ARS évoque des démarches entreprises mais sans succès .Madame Neyrolles précise que les normes de sécurité et le niveau d'exigence rend aussi les opérations infaisables et que la solution retenue est le plus souvent une solution sur place . ; Elle insiste sur les précautions qui sont prises pour perturber le moins possible les résidents et le fait d'y associer et d'y impliquer les familles.